

Les Cahiers de l'ADU

A travers cette série de publications, l'ADU propose un rapide état des lieux du Nord Franche-Comté à travers l'étude de quatre thématiques :

Volet 1. Démographie

Volet 2. Economie

Volet 3. Mobilité

Volet 4. Equipements

Mai 2017

Chiffres clefs

121 000 emplois et 139 000 actifs en 2013

6 000 emplois disparus entre 2008 et 2013

75 % des emplois sur les deux unités urbaines de Belfort et Montbéliard et 48 % des emplois regroupés sur les trois communes de Belfort, Montbéliard et Sochaux

42 % d'emplois productifs en 2013

5 % d'emplois de conception-recherche contre 2 % en France hors Paris

93 emplois à l'hectare au centre de Montbéliard, 75 sur le site PSA de Sochaux

une gare TGV à 2H15 de Paris,
un EuroAirport à 50 mn d'autoroute

L'économie occupe une place particulière dans le Nord Franche-Comté. Ce territoire marqué par l'industrie est souvent vu comme l'un des principaux poumons économiques de Bourgogne-Franche-Comté voire du Grand Est.

Mais, si les activités qui l'ont façonné au cours de l'histoire sont dans leur majorité encore présentes, le territoire éprouve aujourd'hui des difficultés à attirer, conserver, faire évoluer les compétences.

Au-delà du positionnement global du territoire vis-à-vis des grands axes et pôles européens extérieurs, les choix de localisation des activités au sein même du Nord Franche-Comté ne sont pas neutres. Ils sont même lourds de conséquence pour le développement durable du territoire.

Quel devenir à la fois pour les usines géantes constituant des « villes dans la ville » comme les sites de PSA-Sochaux ou d'Alstom-Belfort et pour les nouveaux pôles d'activités métropolitains interconnectés et diffus comme la gare TGV ou le nouvel hôpital ? Ce cahier apporte quelques éléments d'appréciation récents et remet en perspective ces questions déjà anciennes.



Pompes Japy – Source : ADU, Claude Nardin

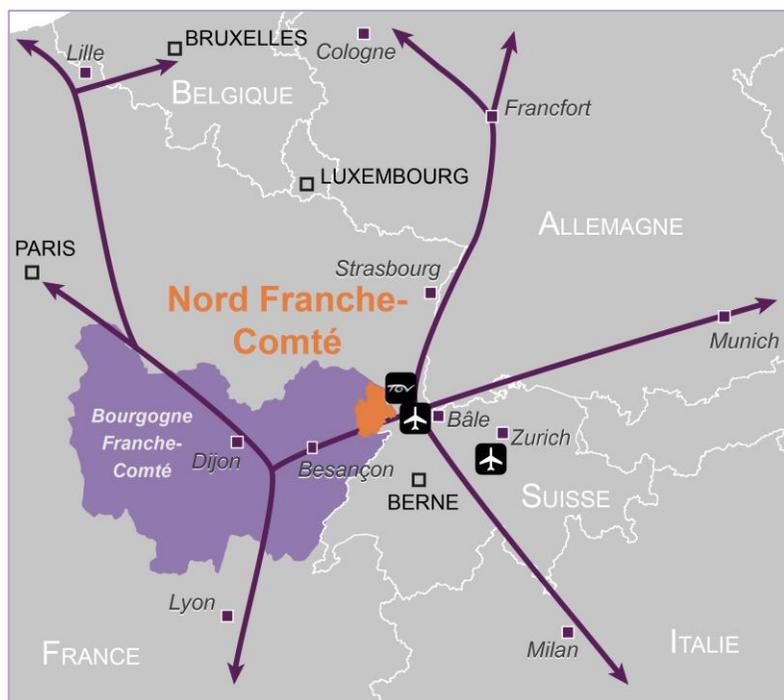
Un territoire marqué par l'industrie

Le Nord Franche-Comté est inclus dans une vaste région industrielle située aux confins de trois pays européens et de deux régions françaises. Cette aire métropolitaine est composée côté français de quatre zones d'emploi, au demeurant très imbriquées et très complémentaires sur le plan économique : Belfort-Montbéliard, Mulhouse, Saint-Louis (liée à Bâle) et Colmar.

Dans cette configuration, **le Nord Franche-Comté constitue avec le Sud-Alsace, le 3ème pôle industriel français, juste derrière Paris et Lyon et devant Toulouse et Grenoble** : en tout près de 100 000 emplois industriels sans compter les emplois de l'industrie bâloise ou de l'arc jurassien.

Cette industrie est tournée vers des secteurs stratégiques pour l'économie de demain : la mobilité et l'énergie sont au cœur des enjeux de développement des technologies vertes. Elles entretiennent aussi des liens évidents avec les technologies numériques (smart grid, smart city...).

Economiquement, c'est donc la vocation industrielle et productive qui imprime le territoire, véritable bastion industriel français et européen à proximité des pôles industriels bâlois et de l'Allemagne du Sud.



Un positionnement territorial favorable à exploiter pour une plus grande ouverture européenne et transfrontalière

Si le Nord Franche-Comté perd des emplois, et particulièrement ses centres urbains, il ne manque pourtant pas d'atouts pour l'accueil des entreprises. Il dispose notamment de filières structurées et d'outils innovants qui exploitent son positionnement territorial. Ainsi en est-il par exemple du pôle véhicule du futur en lien avec l'Alsace ou encore de la vallée de l'énergie davantage centrée sur Belfort.

Ces filières aujourd'hui très dépendantes de l'extérieur peuvent aussi apporter des réponses à des enjeux plus locaux ou tout du moins expérimenter des solutions adaptées aux spécificités du territoire qui pourraient trouver également d'autres traductions ailleurs.

Outre la structuration des filières et les outils d'innovation proposés sur le territoire comme Numerica, de nombreux parcs d'activités permettent d'offrir une variété de solutions immobilières avec toutes les facilités demandées par les entreprises. Ils bénéficient notamment de la proximité de la Suisse et de l'Allemagne, et de connexions à des infrastructures de transport performantes (réseau autoroutier, TGV, EuroAirport,...).



à gauche : le Nord Franche-Comté aux frontières nationales et régionales - Source ADNFC.

ci-dessus : le Nord Franche-Comté proche de la Suisse et de l'Allemagne - Source : Syndicat Mixte du Pays de l'Aire Urbaine.



Des fonctions « technopolitaines » plus que métropolitaines

La fonction conception-recherche fait partie des fonctions considérées par l'INSEE comme des fonctions dites « métropolitaines ». On trouve donc ces fonctions plutôt dans les grandes villes et elles y sont en fort développement. **Le Nord Franche-Comté compte pourtant une part importante d'emplois dans la fonction conception-recherche (5 %) qu'il s'agisse de cadres (ingénieurs) ou de non cadres (techniciens).** A titre de comparaison Mulhouse en compte moins de 2 %.

Après avoir beaucoup profité du développement des emplois dans la conception-recherche qui compensaient en partie les pertes d'emploi dans la fabrication, le Nord Franche-Comté souffre cependant aujourd'hui d'une diminution de l'emploi aussi dans cette fonction. En outre, on peut légitimement s'interroger sur les impacts potentiels et à court terme des restructurations annoncées par PSA sur cette structure de l'emploi local : quel avenir de la conception-recherche ? Jusqu'où peut se poursuivre la baisse des emplois de fabrication ? Si l'appareil industriel est consolidé, la diversification du tissu économique doit rester parallèlement un objectif pour réduire la dépendance du marché local de l'emploi à un secteur d'activités.

Proportion d'emplois de...	Montbéliard	Belfort	Mulhouse	France hors Paris
cadres des fonctions métropolitaines	8%	10%	7%	7%
dont cadres de conception-recherche	3%	3%	1%	1%
total conception-recherche	5%	4%	2%	2%
total fabrication	21%	10%	11%	9%

Source : INSEE - 2013, emplois par fonction et par aire urbaine

Clé de lecture : l'aire urbaine de Montbéliard compte 8 % de cadres des fonctions métropolitaines, dont 3 % de cadres de conception-recherche ; au total si l'on ajoute les non cadres, la fonction conception-recherche représente 5 % du total des emplois.

Si l'emploi est très orienté dans les domaines technologiques et opérationnels, des domaines tout autant stratégiques ou décisionnels comme la finance-gestion, le commerce-marketing, la communication-médias ou le juridique.

La baisse des emplois en conception-recherche est compensée par une croissance dans d'autres fonctions métropolitaines, principalement dans la fonction de prestations intellectuelles qui regroupe, en dehors de l'industrie, des professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. comme les ingénieurs-conseils, les avocats, les architectes...



General Electric centre européen de services partagé – Source : SGAR

Emploi par fonction	2008	2013	évol. rel.	évol. abs.
Prestations Intellectuelles	3 385	4 205	+ 24%	+ 820
Services de Proximité	8 924	9 478	+ 6%	+ 554
Santé, Action Sociale	9 594	9 959	+ 4%	+ 365
Commerce inter-entreprises	3 013	3 196	+ 6%	+ 183
Culture, Loisirs	1 453	1 564	+ 8%	+ 111
Agriculture	938	981	+ 5%	+ 43
Transports, Logistique	8 604	8 308	- 3%	- 296
Administration publique	9 411	9 073	- 4%	- 338
Distribution	8 568	8 159	- 5%	- 408
Education, Formation	6 233	5 743	- 8%	- 490
Conception, Recherche	6 027	5 433	- 10%	- 594
Entretien, Réparation	9 889	8 859	- 10%	- 1 030
Bâtiment-Travaux Publics	7 324	6 130	- 16%	- 1 194
Gestion	11 518	10 282	- 11%	- 1 236
Fabrication	21 855	17 841	- 18%	- 4 014

Source : INSEE - 2008 et 2013 - aires urbaines de Montbéliard et Belfort en gras les fonctions dites "métropolitaines"



Les emplois de la sphère productive désormais moins nombreux que les emplois de la sphère présentielle

L'économie du territoire se répartit entre les deux sphères de l'économie « productive » et « présentielle » qui obéissent à des logiques différentes.

La sphère « productive » regroupe des activités dont les biens sont majoritairement consommés hors de leur zone de production et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. A contrario, la sphère présentielle correspond à des activités locales liées à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (définition INSEE).

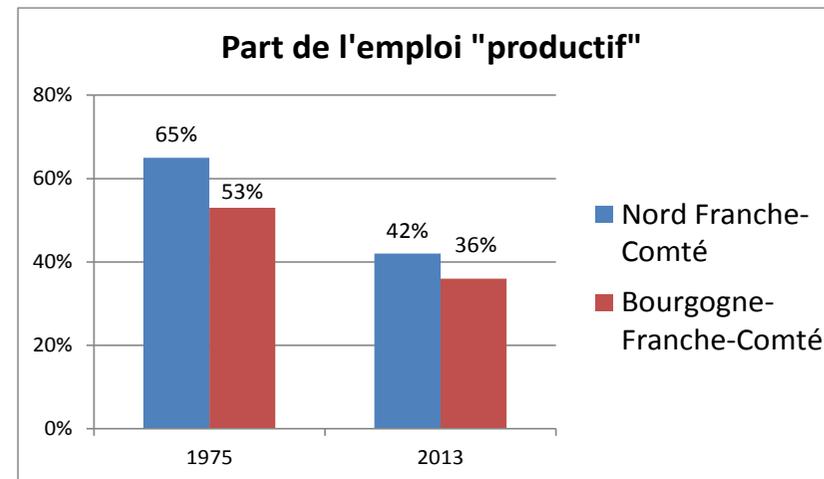
Le Nord Franche-Comté compte parmi les territoires français qui concentrent la plus forte proportion d'emplois dits « productifs » représentatifs de l'économie dite « mondialisée ». **En 2013, 42 % de ses emplois dépendent encore de la sphère productive** contre 36 % pour la région Bourgogne Franche-Comté.

Comme dans beaucoup d'autres territoires, en lien avec la désindustrialisation, la part de ces emplois productifs a diminué depuis les années 1975, et compte tenu de son poids à cette époque, **la diminution est d'autant plus importante pour le territoire**. En effet, en 1975, alors que 65 % des emplois dans le Nord Franche-Comté concernaient la sphère productive, ils représentaient 53 % des emplois régionaux.

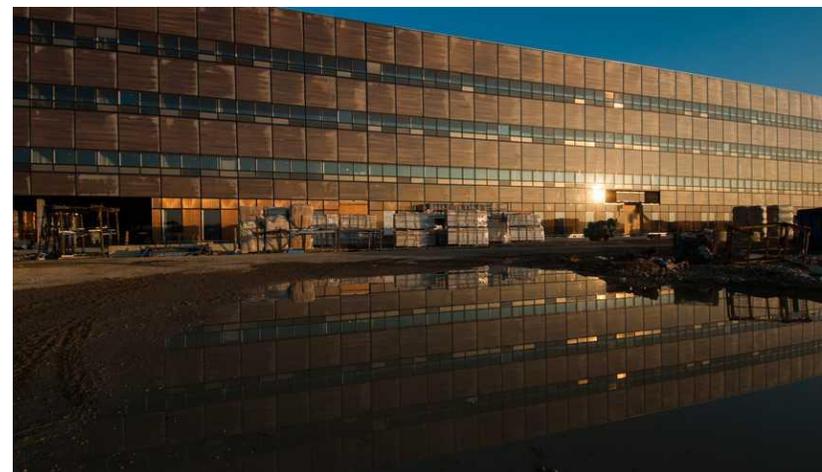
La sphère présentielle pour sa part est passée de 35 % des emplois en 1975 à 58 % en 2013. Sa proportion a augmenté des deux tiers en moins de 40 ans. Sur la période récente ce développement de l'emploi concerne surtout les services de proximité, la santé et l'action sociale. Cette évolution a favorisé la croissance de l'emploi féminin, non salarié et à temps partiel.

« Les évolutions des activités et des emplois suscitent de nombreuses interrogations. De nouvelles définitions voient le jour. Il est ainsi question d'emplois productifs et d'emplois présentiels, d'activités protégées ou d'activités exposées etc. Ces approches dichotomiques ne sont pas sans intérêt. Mais, pour l'avenir, la tendance pourrait bien être à l'hybridation des activités et des emplois, sans frontière bien établie entre production et services par exemple. »

extrait de Demain : 25 questions pour interroger l'avenir - AURM 2017



Source : INSEE – 1975 et 2013



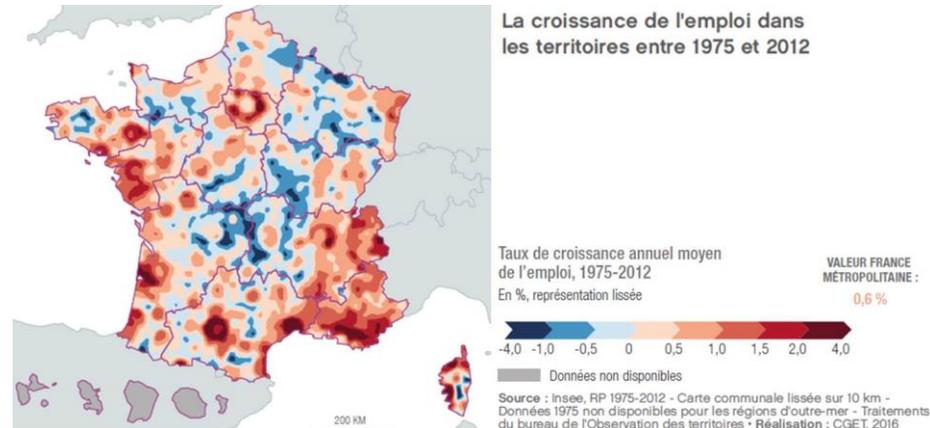
Hôpital – Trévenans – Source : HNFC

Relocalisation des activités et restructuration du territoire

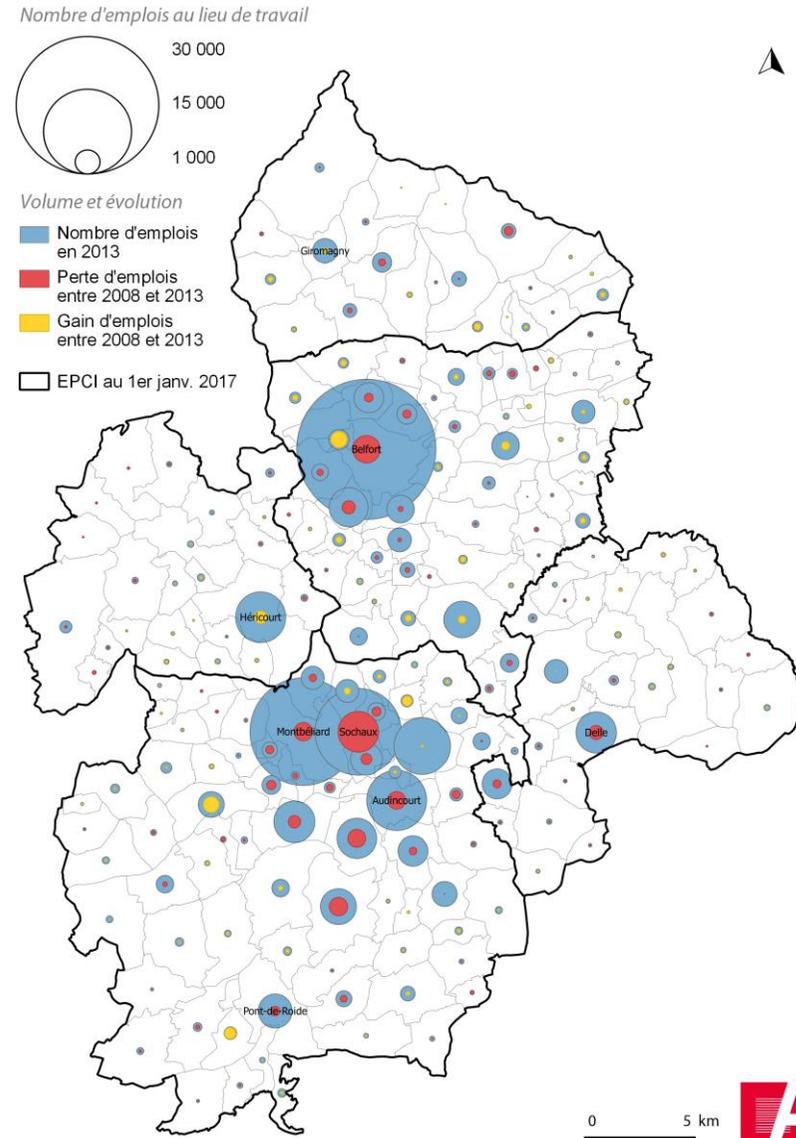
Des emplois qui quittent les pôles urbains pour la périphérie

En 2013, le Nord Franche-Comté rassemble 121 000 emplois pour 139 000 actifs (dont 117 000 actifs occupés). Le territoire comptait 6 000 emplois et 2 000 actifs supplémentaires en 2008. Pourtant, **le Nord Franche-Comté reste un bassin d'emploi important et relativement attractif** car il doit faire appel à des actifs ne résidant pas sur le territoire pour occuper l'ensemble des emplois qu'il propose. Il compte en effet 3 000 emplois de plus que d'actifs occupés sur le territoire. Les 37 communes des **deux unités urbaines de Belfort et de Montbéliard** rassemblent plus de **75 % des emplois** du Nord Franche-Comté et les trois communes de Belfort, de Montbéliard et de Sochaux en rassemblent 57 000 soit 48 % des emplois nord-franc-comtois.

La diminution du nombre d'emplois est assez généralisée sur le territoire mais touche principalement **les cœurs d'agglomération en termes de volumes d'emplois perdus**. L'unité urbaine de Montbéliard est particulièrement touchée avec presque 5 000 emplois disparus entre 2008 et 2013, dont la moitié rien que pour la commune de Sochaux. Il s'agit en effet essentiellement d'emplois de fabrication. Cette évolution a des incidences sur la vitalité des centres-villes avec des impacts directs sur la fonction commerciale. Cette périphérisation des activités est un phénomène général sur le territoire français (voir carte ci-dessous). Elle a commencé avec la sphère productive et se poursuit avec la sphère résidentielle. Cette évolution ne constitue cependant pas une fatalité. Des outils comme les SCoT et PLU permettent notamment de réguler ce phénomène pour protéger les centres villes, où l'enjeu est de maintenir une offre de services « rares » bénéficiant à l'attractivité économique et résidentielle de l'ensemble du territoire.



Volume et évolution du nombre d'emploi au lieu de travail entre 2008 et 2013



De grands établissements et de nombreux parcs d'activités

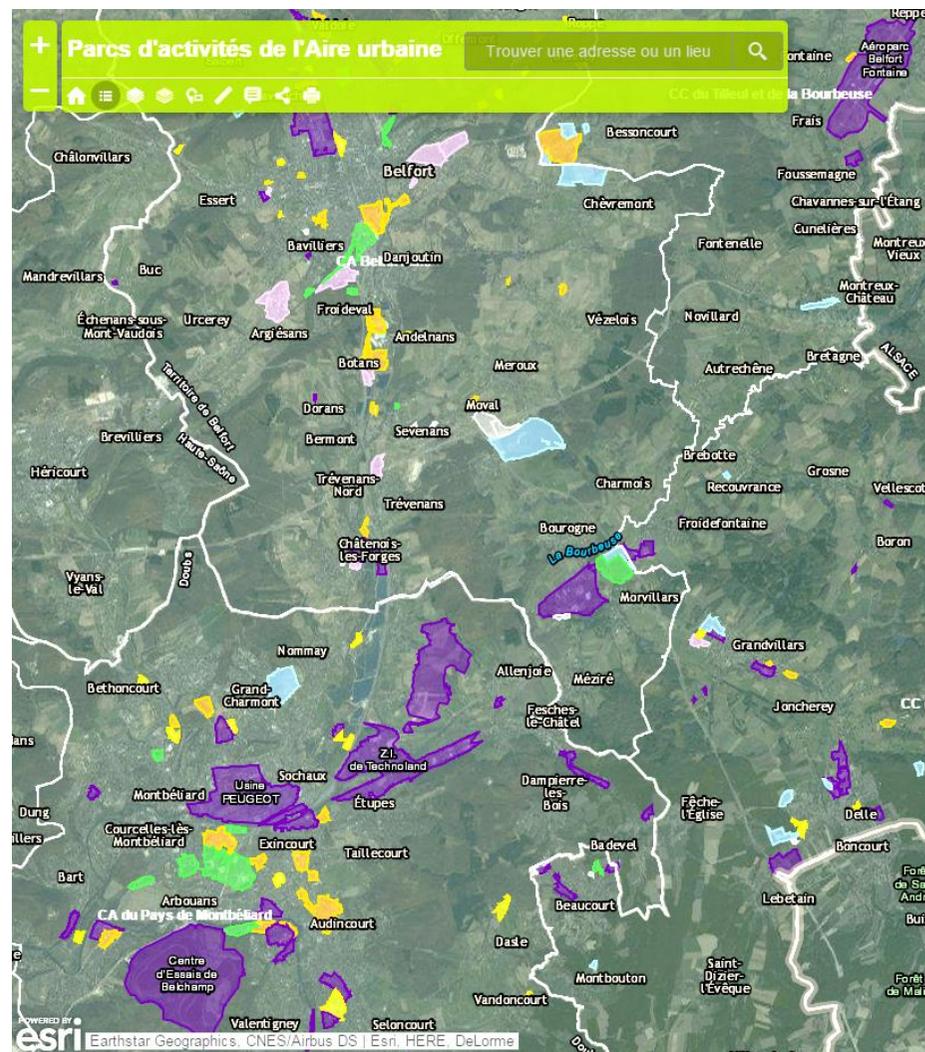
La vocation industrielle du territoire se retrouve notamment dans la place accordée aux grands établissements industriels et aux nombreux parcs d'activité. Elle est due principalement au développement historique de sites industriels qui ont occupé d'importantes emprises dans les vallées. Ceux-ci sont aujourd'hui situés en plein milieu des agglomérations et marquent encore profondément leur configuration actuelle, par la présence de friches et espaces dégradés.

Aujourd'hui le défi économique et urbain est celui d'un double renouvellement :

- Celui des sites du premier âge industriel et des espaces délaissés par l'industrie, notamment ceux du site PSA ;
- Celui de l'offre économique par la création de parcs d'activités répondant aux exigences actuelles des entreprises en termes d'accès, de locaux... et permettant de stimuler le développement du tertiaire productif (services aux entreprises).



PSA Sud – vue du site de Sochaux depuis l'autoroute – Crédit photo ADU 2010



Atlas des parcs d'activités consultable sur le site internet www.adu-montbeliard.fr



Offrir un cadre de vie et des services attractifs

Les territoires en croissance aujourd'hui sont ceux qui savent attirer les actifs et proposer les compétences et les services dont les entreprises ont besoin. Pas seulement les entreprises, mais bien au-delà, l'ensemble de leurs collaborateurs et de leurs familles. L'accueil ou le maintien de ces ménages nécessite un niveau suffisant de services à la population. Que ces services soient privés ou publics, ils font partie intégrante de l'économie du territoire.

Les atouts pour l'accueil des entreprises dépassent en effet le cadre strictement économique, et ce que le territoire est capable de vendre à une entreprise (qualité des infrastructures, situation, proximité, ouverture sur le marché extérieur, formation). La qualité de vie offerte aux salariés et habitants, le cadre de vie qu'il soit urbain ou rural, ainsi que les services associés comptent tout autant.

En outre, les actifs sont de plus en plus enclins à s'affranchir de la distance au lieu de travail dans leurs choix de résidence. La diversification croissante des modes de vie appelle de nouvelles réponses en termes d'attractivité résidentielle. A titre d'information, en 2011 en France, 57 % des actifs de 30 à 58 ans avaient connu à un moment donné de leur vie une période de grande mobilité¹ d'au moins 6 mois et 16 % des ménages étaient concernés, selon une enquête menée par le laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole Polytechnique de Lausanne.

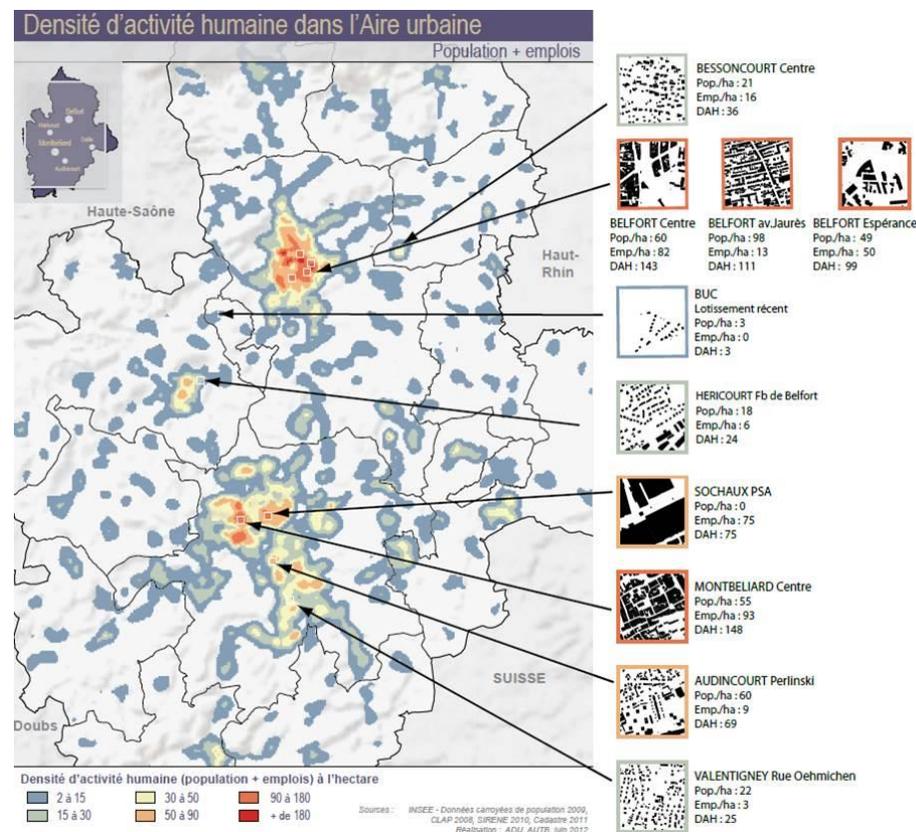
L'attention portée au cadre de vie est un facteur décisif pour les choix d'installation des entreprises et des ménages : elle est donc à la fois porteuse d'attractivité économique mais également de créations d'emplois non délocalisables.

Si la force productive de l'économie locale n'est plus à démontrer, elle peut vite trouver ses limites si elle ne fait que se concentrer sur la production de richesse et les gains de productivité sans prendre suffisamment en considération sa source première : la ressource humaine.

D'où l'importance que représentent l'économie présentielle et les services à la population au sens large, tels que l'artisanat, le commerce, les services médicaux et paramédicaux, l'offre de formation, les activités de culture et de loisirs, les services à la personne... Secteur abrité de la compétition internationale, peu consommateur de hautes qualifications, l'économie présentielle favorise l'emploi et la cohésion sociale par l'intégration à la vie locale des personnes les plus fragiles et les moins qualifiées.

¹ Les grands mobiles sont des personnes qui se déplacent beaucoup et sur de longues distances et sont fréquemment absents de leur domicile principal. Ils peuvent être grands pendulaires (plus de 2h par jour pour l'aller et retour au travail) absents du domicile (plus de 60 nuits hors de chez eux ou en situation de couple à distance).

Dans une période de turbulence internationale, l'économie présentielle a son rôle à jouer pour réguler les conséquences d'une concurrence généralisée difficilement maîtrisable aux échelles locales. C'est vrai pour les territoires qui sont totalement dépourvus d'industrie mais qui attirent la population pour leur qualité de vie. C'est vrai également pour les territoires pleinement engagés dans la concurrence mondiale, comme le Nord Franche-Comté.



En conclusion

La qualité de vie est un facteur de plus en plus décisif d'attractivité particulièrement pour :

- les actifs non tenus par la proximité de leur lieu de travail
- les ménages bi-actifs dont le choix résidentiel est le plus souvent déterminé par la possibilité de trouver un emploi pour le conjoint

Le Nord Franche-Comté offre une variété de secteurs résidentiels, urbains et ruraux. Il constitue aussi un vaste bassin d'emploi facilitant la recherche d'emploi d'autant plus si l'on prend en compte les débouchés offerts par les pôles d'emploi voisins du Sud Alsace ou de l'Arc jurassien suisse.

Pourtant l'économie présentielle est relativement peu développée dans le Nord Franche-Comté alors même qu'elle propose des emplois non délocalisables. Cette économie présentielle dispose localement d'une importante marge de croissance à condition que le territoire parvienne à capter davantage de revenus, à commencer par une part plus importante de ceux qu'il produit lui-même. Il ne s'agit pas seulement de retenir les activités productives, mais de maintenir également toute une population autour de ces activités.

L'évolution de l'organisation territoriale est un moyen de générer des conditions plus favorables pour l'économie présentielle grâce à une plus grande mixité des fonctions et des densités de population et d'emploi suffisantes pour attirer des investisseurs.

L'objectif est bien d'offrir des services à portée de main capables d'attirer des habitants, salariés, entrepreneurs, usagers, clients et visiteurs de plus en plus exigeants.

Le groupe PSA a annoncé début 2017 dans le cadre du projet d'usine du futur « Sochaux 2022 » une restructuration importante de son site de production. L'ampleur du projet laisse présager d'importantes évolutions en termes de structure de l'emploi, de tissu économique et d'organisation par rapport aux constats donnés dans la présente publication. Une veille sur celles-ci est nécessaire pour adapter les réponses du territoire à ces nouveaux défis socio-économiques de court terme.